

en pierre, comme la plupart des églises de France, jusqu'à la voûte. Par une permission spéciale, les Pères Jésuites ont transporté et déposé sous les dalles d'un autel, appelé l'autel des martyrs, les corps des cinq Jésuites fusillés sous la Commune, à la prison de la Roquette. Cet autel et les dalles du chœur disparaissent sous les couronnes d'immortelles et de fleurs que les fidèles y déposent journellement. Les RR. PP. Rossignol et Vessem sont aussi, en ce moment, à la rue de Sèvres.

La question d'Orient n'a pas fait un pas vers une solution quelconque depuis ma dernière lettre. Ignatieff, qui a tant fait à Constantinople pour embrouiller la situation, se promène maintenant d'une capitale à l'autre, pour trouver le noeud, sans y réussir. L'Angleterre ne veut pas signer de protocole sans que la Russie démobilise son corps d'armée d'observation et désarme : de son côté, la Russie ne veut pas désarmer avant que la Turquie ait fait la paix avec le Monténégro, et désarmé elle-même. S'ils désarmaient ensemble, héin, qu'en dites-vous ? Ce n'est pas malin, ça, et pourtant ils ne paraissent pas y songer.

Ce qui va aider, non pas à régler définitivement la question, mais à retarder la mise à exécution des projets russes, c'est la difficulté pour le Czar de se procurer le nerf de la guerre. Le Czar n'a pas de *nerf*, et, comme la guerre est impossible sans *nerf*, pas de guerre. Ce que la diplomatie ne peut pas faire arrêter, l'ambition de la Russie, l'or, ce vil métal, va le faire. Les banquiers européens, qui ont été sondés à ce sujet, refusent péremptoirement de délier les cordons de leur bourse pour faire batailler les Cosaques et les Turcs. Or, si la Russie ne peut emprunter, et ce n'est certes pas la Turquie qui va lui prêter, la question sera probablement ajournée, *six months' hoist*.

Deux personnages qui ont beaucoup occupé l'attention publique, à des titres différents : l'un en France, comme ministre de Napoléon III, lors de la déclaration de la guerre de 1870, M. Emile Olivier, et l'autre, le colonel Baker, pour s'être trouvé, dans un compartiment de chemin de fer, en Angleterre, seul avec une jeune personne à qui il voulut prouver combien il était entreprenant, ce qui lui valut la perte de son grade, mille louis d'amende et trois ans de prison : ces deux messieurs sont en ce moment à Constantinople. On attribue à M. Emile Olivier la paternité de la constitution turque, que le Sultan vient d'octroyer à ses sujets pour aller au devant des exigences de l'Europe, qui veut des réformes en Turquie. Quant au galant colonel Baker, il est nommé général, car "c'est surtout en Turquie qu'il obtient des succès ;" et il est chargé d'organiser la gendarmerie turco-chrétienne qui patrouillera les provinces chrétiennes et danubiennes. Si vous le demandiez, en Canada, pour organiser le Nord-Ouest ? Il faudra attendre le chemin de fer du Pacifique, pour cela ; car le colonel, pardon, le général, ne voyage qu'en chemin de fer.

C'est probablement parce que nous traversons, dans la semaine sainte, les jours les plus maigres de l'année, et pour mortifier davantage les sens, que l'on tient à Paris, dans ce moment, la fameuse foire aux jambons. La France est le pays aux foires, comme la Belgique est le pays des kermesses. Les charcutiers de toute la France, de l'Alsace, de la Lorraine et même d'Italie, sont réunis sur le boulevard Richard Lenoir, où les compagnons de saint Antoine jouent le rôle le plus triste pour eux, le plus appétissant pour les gourmets.

Ces malheureuses victimes, venues d'York, de Mayence, de Bayonne, de Lorraine et d'ailleurs, les voilà suspendues triomphalement aux étalages des marchands forains. Les voilà transformées en saucisses et boudins, hures et saucissons, jambons frais ou fumés.

Plus loin, à l'extrémité du champ de foire, du côté de la rue Saint-Sébastien, l'exposition chevaline, ou ânes et mulets passés de vie à trépas tentent les yeux des hippophages qui pourraient reconnaître encore le coursier qui les a voiturés la veille.

Que de monde sur ce champ de foire du boulevard Richard-Lenoir, qui, de la rue Dorval, se prolonge jusqu'à la rue Saint-Sébastien ! Mais aussi que de marchandises diverses s'étalent sur les bas-côtés de la promenade gargantuaesque !

Ici, ce sont des porcelaines et des faïences démodées. Là, des merciers en plein vent offrent leurs tissus et leurs rubans un peu défraîchis. Voici des chaudronniers et des ferblantiers avec leur quincaillerie neuve et d'occasion. Voilà de la vieille ferraille, des pelles rouillées, des lèche-frites qui sentent encore le rance de l'an dernier, puis des tableaux représentant Maleck-Adel, ou bien la prise de Malakoff peinturlurée à Epinal.

Puis encore des marchands de macarons et de beignets, des saltimbanques, des diseurs de bonne aventure, et tout le cortège obligé des foires parisiennes.

Et enfin la foule des promeneurs et des acheteurs qui circule avec peine devant toutes ces baraques dont le lard et le petit salé sont le plus bel ornement.

Demain, tous les charcutiers de Paris et de la banlieue seront approvisionnés, et les petits ménages auront en réserve un échantillon de la célèbre foire aux jambons qui durera trois jours.

Les protectionnistes du Canada peuvent suivre les débats qui vont s'élever entre la France et l'Angleterre relativement aux futures négociations pour la révision du traité de commerce entre ces deux pays. L'Angleterre pose en principe la réciprocité, et comme il n'y a pas de droits sur les fils et tissus à l'entrée en Angleterre, ils ne demandent rien moins que la suppression des droits à l'entrée en France.

Les travaux de l'Exposition marchent plus vite qu'on ne le croit et surtout qu'on ne le voit. L'aspect du palais du Trocadéro sera vraiment féérique, construit en demi-circonférence au sommet de cette élévation, et dominant tous ces travaux d'embellissements, qui vont le relier au palais des beaux-arts du Champ-de-Mars, bâti en face l'un de l'autre chaque côté de la Seine, et reliés par le pont d'Iéna—cascades, jardins, kiosques, etc. Trois mille ouvriers y travaillent, dimanches comme jours ordinaires.

Le prince et la princesse de Galles sont attendus à Paris samedi. Leurs Altesses descendent à leur hôtel ordinaire, l'hôtel Bristol, place Vendôme, en face de la colonne. Ces grands personnages devaient arriver il y a quelques jours, mais le prince de Galles a été retenu par un furoncle (clou), qui poussent aussi bien sur les marches du trône que dans les chaumières.

L'Eglise, qui se prépare à célébrer pompeusement les Noces d'Or du Saint-Père, vient de faire une grande perte dans la personne de Mgr. Nardi, secrétaire de la Congrégation des Rites, et l'un des rédacteurs de la *Voce della Verità*. C'était un journaliste éminent, et l'un des futurs cardinaux. Il était le Veillot du clergé.

Les pèlerinages s'organisent de toutes parts et afflueront à Rome de la mi-mai au trois juin, le grand jour. On attend cinquante mille pèlerins, parmi lesquels on compte quinze cents d'Amérique. Les jours sont déjà fixés pour leur réception par le Saint-Père. Il reste à déterminer le jour du Canada et des Amériques. Vous aurez une idée de l'affluence qu'il y aura à Rome, quand vous saurez que l'hôtel de la Minerve, qui peut accommoder à peine trois cents voyageurs, a reçu, disent les correspondances romaines, près de cinq mille demandes de chambres. Il est vrai que c'est l'hôtel français le plus connu et la plus achalandé ; tout le monde s'y adresse d'abord, avant de frapper ailleurs.

P. S.—On annonce le mariage de M. le comte de Couëssin, ancien capitaine aux Zouaves Pontificaux, qui épouserait Mlle Jeanne de Robien. G. A. DROLET.

#### AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement. J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

#### NECROLOGIE

M. C. F. C. MORRISON

Vendredi, le 6, la tombe se fermait sur les restes d'un prêtre aussi distingué par ses vertus que par sa science et son noble caractère.

Messire Charles-François-Calixte Morrison était né à Berthier (en haut), le 28 septembre 1819, de M. Charles Morrison et de dame Julie-Émerence Boucher. Il entra dans l'état ecclésiastique en 1839, et fut ordonné prêtre, à Montréal, le 16 octobre 1842. Il fut d'abord missionnaire dans les Cantons de l'Est, où il eut pour compagnon de ses pénibles travaux, Messire Barrette, curé de Saint-Liguori. Après deux années de missions, M. Morrison fut nommé curé de Saint-Bernard de Lacolle ; en 1846, il fut transféré à Saint-Valentin. Enfin, en 1853, il fut chargé de la cure de Saint-Cyprien, où il exerça le ministère pastoral jusqu'à sa mort.

Le Révérend M. Morrison joignait au caractère le plus affable et le plus doux, une délicatesse et une bienveillance qu'on ne saurait trop admirer. Sa charité, dirigée par le véritable esprit ecclésiastique, le plaçait toujours à la tête de toutes les bonnes œuvres. Les nombreux amis qu'il laisse dans une grande et sincère douleur ont toujours exalté sa cordiale hospitalité, sa généreuse sympathie et toutes les qualités qui font le prêtre modèle et le pasteur parfait. Le regretté défunt se fit remarquer par un zèle et une régularité qui ne se démentirent jamais. Aussi était-il aussi estimé de tous ses confrères que respecté et aimé de ses paroissiens. Tant de mérites ne manquèrent pas d'être remarqués. Plusieurs évêques le désirèrent pour être le coopérateur de leurs œuvres. L'évêque-élu de Walla-Walla, Mgr. N. B. Blanchet, le demandait comme auxiliaire dans une lettre du 8 septembre 1846. En 1859, Mgr. J. Farrell, évêque d'Hamilton, lui écrivait de Montréal, avec la permission de Mgr. Bourget, pour le presser de s'adjoindre à lui afin de devenir son *conseiller intime*. "J'ai cru, dit-il dans cette même lettre, trouver quelques prêtres qui me conviendraient, mais personne, peut-être, autant que vous, à cause de votre expérience et des bonnes qualités que je vous connais." Enfin, le 14 décembre 1863, Sa Sainteté le Pape Pie IX lui adressait des bulles le nommant coadjuteur de Mgr. Demers, évêque de Vancouver. Il refusa tous ces honneurs, plus par humilité que par égard à sa santé. Tant de témoignages de confiance donnés par ces illustres personnages redisent bien haut les grandes qualités de ce digne et regretté curé.

Bien longtemps on se rappellera, dans la paroisse de Saint-Cyprien et dans le cercle de ses nombreux amis, sa grandeur d'âme, son dévouement apostolique et l'aménité de son caractère.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu le 6, à Saint-Cyprien, au milieu d'une assistance nombreuse et distinguée. Jamais deuil plus profond, plus sincère et plus justement mérité n'avait entouré un cercueil dans cette église. Les décorations funèbres étaient magnifiques et en harmonie avec la douleur profonde qui étreignait tous les cœurs.

Le service a été chanté par le Révérend M. J. Gravel, curé de Laprairie et Vicaire Forain ; le Rév. M. Joseph Morin, curé de Saint-Jacques-le-Mineur, remplissait les fonctions de diacre, et le Rév. M. Joachim Primeau, curé de Boucherville, celles de sous diacre.

Sa Grandeur Mgr. Fabre, évêque de Montréal, assistait au trône, ayant pour assistants le Rév. M. Nantel, Supérieur du petit séminaire de Sainte-Thérèse, et le Rév. M. Bonissant, sulpicien.

Au chœur on remarquait les Révérends MM. I. Plamondon, chanoine de l'évêché de Montréal ; A. Bournigal, O.M.I. ; J. N. Trudel, ancien curé ; F. Aulay, Saint-Jean Dorchester ; Geo. Lesage, Saint-Valentin ; D. Laporte, Saint-Edouard ; F. Barnabé, Keeseville, N.-Y. ; L. J. Dozois, Hemmingford ; J. H. Carrières, Sherrington ; A. Labelle, Saint-Jérôme ; F. X. Chagnou, Champlain, N.-Y. ; A. Tassé,

Lacolle ; Chs. Collin, vicaire de Saint-Cyprien ; J. Tellier-Lafortune, vicaire de Saint-Henri ; J. Gagnon, vicaire du Sacré-Cœur ; Zéph. Auclair, vicaire du Sacré-Cœur, et M. N. Auclair, desservant de

Dans la nef, on remarquait, parmi les laïques, l'honorable G. Laviolette, C. L. ; l'hon. A. H. Morrison, de Saint-Joseph, Michigan ; A. LaRocque, éc., chevalier de Pie IX ; L. Benoit, éc., M. D. ; F. Casgrain, éc., M. D. ; A. Hébert, éc., M. D. Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Montréal a prononcé l'oraison funèbre du vénéré pasteur. Nous en donnons ci-après une courte analyse :

*Mes frères,*

—Dieu avertit de temps à autre que la vie est bien courte, que nous ne faisons que passer sur la scène du monde et que nous devons employer le temps de ce passage rapide à nous assurer la stabilité de la patrie céleste, la véritable patrie. Le moyen d'arriver à ce lieu de paix, l'Eglise nous l'indique en faisant dire tous les matins par ses prêtres : *Beati immaculati in via qui ambulavit in lege Domini*.

Ils sont bien rares ceux qui, après avoir vécu quelque temps sur cette terre, puissent se dire sans tache. Cependant, nous avons toujours un moyen de réhabilitation dans le sacrement de pénitence et dans la vie de pénitence que constitue la pratique de la loi de Dieu : *qui ambulavit in lege Domini*.

Notre Seigneur est venu pour nous instruire, et il nous a instruits, par sa parole et ses exemples ; il nous a instruits à pratiquer sa loi, à repousser l'impie et les désirs du siècle, à juger les choses de Dieu au point de vue de Dieu. C'est en mettant en pratique ces instructions salutaires que nous nous rendrons dignes de la béatitude éternelle.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre hommage à la mémoire d'un homme qui nous fut bien cher par ses vertus, d'un de ceux qu'on aime à proposer comme modèles. Vous l'avez tous connu attaché au devoir, marchant droit, en se tenant toujours au-dessus des influences humaines. Saint-Paul nous trace la règle de vie du chrétien lorsqu'il dit : *Sobrius, iuste et pie vivamus*. Celui que nous pleurons en a montré l'application dans sa conduite. *Sobrius*, c'est dans la modération en toutes choses que consiste la vertu. De là sa bonté ; de là sa politesse et ses bonnes manières, dont il sut encore faire des vertus chrétiennes par l'intention charitable dont il les animait. Quel dirai-je de son humilité ? Quel soin il mettait à disparaître ! Son âge, sa position lui permettaient d'aspirer à être distingué de la foule, et cependant il s'en effaçait autant que possible. Nommé évêque, il opposait non-seulement son âge et sa santé, mais encore la crainte de se voir trop exposé aux regards dans une position éminente. Voilà ce qu'il fut dans son cœur. Ce qu'il fut pour le prochain, vous qui avez été témoins de son zèle, de son dévouement à toutes bonnes causes, de son abnégation, vous pouvez le dire. Ce qu'il fit par l'action et la parole pour servir Dieu, vous est connu. Son attention à instruire, à fournir l'occasion de faire des bonnes œuvres, à attirer les âmes par l'éclat du culte, tout cela doit être gravé dans vos cœurs. Vous regrettez encore la sagesse de ses conseils, et en cela surtout ses confrères partagent vos regrets. Ils aimaient sa hospitalité si bienveillante, son affabilité et sa douceur, mais ce qu'ils recherchaient surtout chez lui, c'était le conseil de la charité.

Quant à ses rapports avec Dieu, les exercices de dévotion si multipliés qu'il a établis, la solennité qu'il leur donnait ; les retraites, les neuvaines, ses exhortations à la communion fréquente, nous sont une preuve du soin qu'il prenait à procurer la gloire de Dieu, un gage bien fort de l'espérance que Dieu lui en a déjà donné la récompense.

Les épreuves qu'il a eues sont bien propres à augmenter cette espérance. Six ans de maladie endurée avec le plus grand calme, la plus grande résignation, sont une grande puissance de purification. Cependant, prions ; il faut être si pur pour entrer dans le ciel ! Montrez-vous reconnaissants de ses soins et vous montrant bons chrétiens et en priant pour lui. Le pasteur a prié toute sa vie pour ses ouailles ; il est bien juste qu'après sa mort, les fidèles prient pour le pasteur. De son côté, il ne vous oubliera pas là-haut ; il priera pour que vous viviez purs de toute tache afin de mériter de posséder le royaume céleste.

*Beati immaculati in via, qui ambulavit in lege Domini.*—(Nouvel-Monde.)

—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAUNAY, 223, rue McGill, Montréal.